

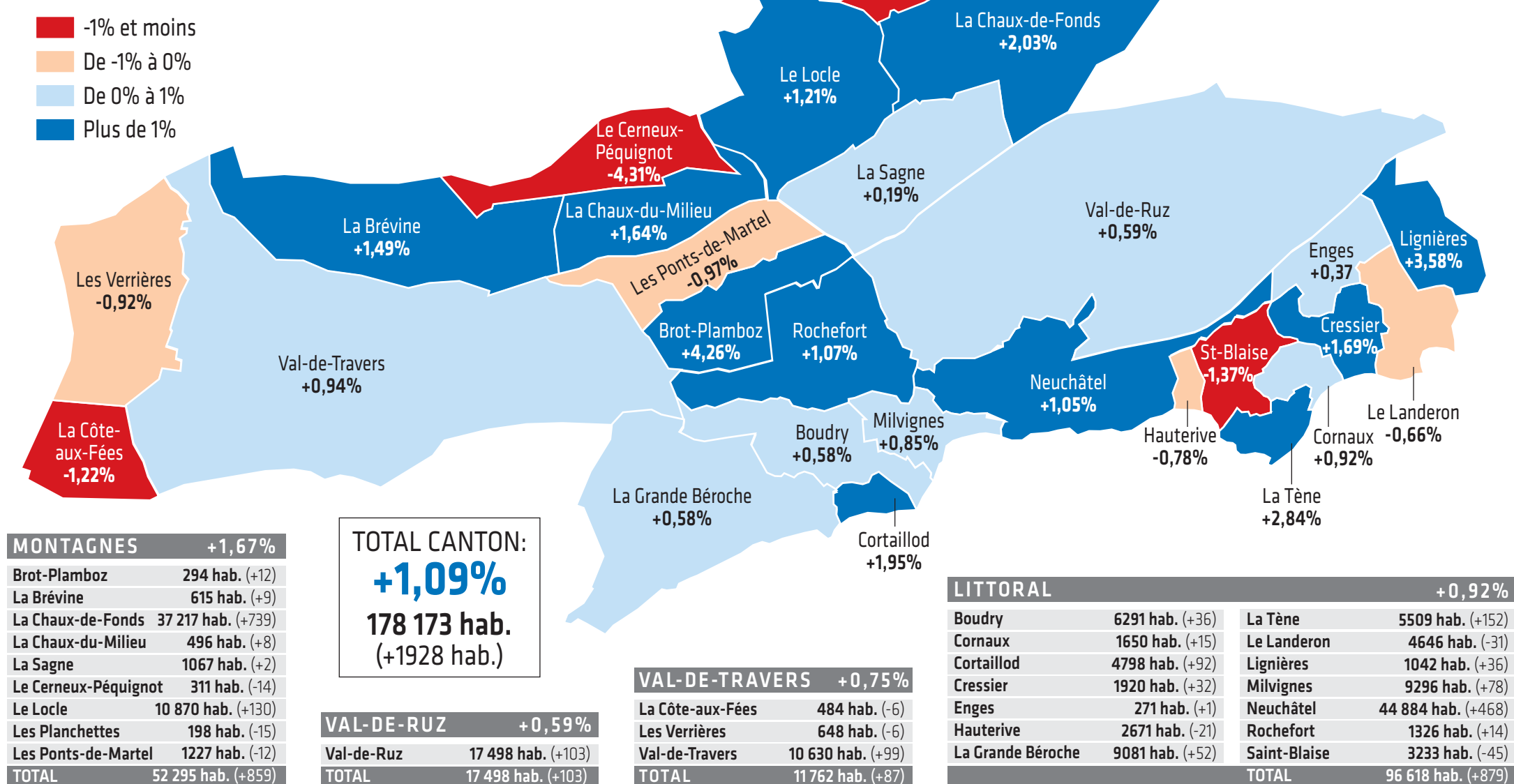
Le canton de Neuchâtel se repeuple

Au 31 décembre 2023, la population cantonale s'élevait à 178 173 personnes, soit 1928 de plus qu'une année auparavant. Les Montagnes neuchâteloises affichent le plus fort taux de croissance, avec 1,67%.

PAR ESTELLE.LIECHTI@ARCINFO.CH ET JESSICA.MONTEIRO@ARCINFO.CH

PRÈS DE 2000 HABITANTES ET HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Variation du nombre d'habitants par commune au 31 décembre 2023.



SOURCE: STATISTIQUE DU RECENSEMENT CANTONAL DE LA POPULATION (RCP) - INFOGRAPHIE: PÔLE CRÉATIF - ESH

Le canton de Neuchâtel continue de se repeupler. L'an dernier, la population neuchâteloise a augmenté de 1,09%, soit 1928 habitants et habitantes supplémentaires. Du jamais vu depuis le milieu des années 1990. La progression est telle qu'elle quintuple les chiffres présentés l'an dernier pour 2022 (+278 personnes sur tout le territoire cantonal). Pour la troisième année consécutive, le canton de Neuchâtel renoue avec la croissance démographique. Un rebond bienvenu après quatre ans passés dans les chiffres rouges, entre 2017 et 2020. Chef du Département des finances et de la santé, Laurent Kurth se réjouit de ce résultat. «Cette hausse, majoritairement visible dans les régions urbaines et périurbaines, démontre que notre canton regagne en image et en attractivité», a-t-il affirmé hier à

l'occasion d'une conférence de presse.

Intégration des ressortissants ukrainiens

Ce résultat positif est principalement dû au nombre de ressortissants étrangers qui, en 2023, étaient près de 2374 à avoir élu domicile dans le canton. A l'inverse, la part d'individus de nationalité suisse a quant à elle diminué de 446 personnes. Selon Laurent Kurth, cette tendance s'explique principalement par une faible natalité et par le vieillissement progressif de la population dite «naturelle». «Actuellement, la population neuchâteloise se renouvelle grâce à un solde migratoire positif.» En outre, les ressortissants et ressortissantes de nationalité ukrainienne sont inclus pour la première fois dans le recensement cantonal, la majorité d'entre eux résidant sur le territoire cantonal depuis plus d'une année. Ils représentent

“ Cela démontre que notre canton regagne en image et en attractivité.”
LAURENT KURTH
CONSEILLER D'ÉTAT

ainsi près de la moitié des nouveaux habitants du canton (+928 personnes).

La Chaux-de-Fonds dépasse les 37 000 habitants

Au niveau local, les quatre régions du canton enregistrent une croissance démographique. Les Montagnes neuchâteloises affichent la plus forte hausse, avec 1,67%. Les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle guident majoritairement cette tendance, avec respectivement

739 et 130 habitants et habitantes supplémentaires. Si la Métropole horlogère accueille une part significative d'Ukrainiens et Ukrainiennes, «la population régulière a connu une augmentation réjouissante de 285 personnes», passant ainsi la barre des 37 000 habitants et habitantes, indique la Ville dans un communiqué. Le Conseil d'Etat salue quant à lui le fruit des efforts communaux et cantonaux, notamment en matière de péréquation, affirmant que cette hausse «illustre le repositionnement progressif de la région».

Dix-neuf communes en augmentation

Dans le bas du canton, le Littoral affiche une hausse de 0,92% de sa population. Seules les communes d'Hauterive, de Saint-Blaise et du Landeron font face à une baisse du nombre d'habitants et d'habitantes. Cinq autres communes enregistrent également des chiffres né-

gatifs: La Côte-aux-Fées, Les Verrières, Le Cerneux-Péquignot, Les Planchettes et Les Ponts-de-Martel. Les 19 autres affichent quant à elles des résultats positifs. En termes relatifs, Brot-Plamboz remporte la palme avec 4,26% d'augmentation, suivie de près par Lignières (3,58%) et La Tène (2,84%).

Les deux vallées enregistrent également une augmentation, soit de 0,75% pour le Val-de-Travers, qui renoue avec la progression démographique pour la seconde fois depuis 2016, et de 0,59% pour le Val-de-Ruz. La commune vaudruzienne continue ainsi de tutoyer les chiffres positifs. **ESL**

L'annuaire statistique devient numérique

«Désormais, lorsque les gens cherchent à obtenir une information, ils ont davantage tendance à ouvrir un navigateur internet qu'un livre.» C'est en partant de cette simple constatation que le Canton de Neuchâtel a renoncé à son traditionnel annuaire statistique papier au profit d'un portail numérique, explique Gérard Geiser, chef du Service cantonal de la statistique. Pour l'instant, seul l'onglet «population» est actif sur le site web, qui regroupera à terme toutes les statistiques cantonales et communales. En lien avec le dernier recensement cantonal, divers graphiques interactifs facilement téléchargeables y sont présentés. L'ensemble des données brutes sont disponibles dans des fichiers Excel. «A terme, cette nouvelle étape de digitalisation contiendra des informations actualisées en temps réel et sera accessible facilement et en tout temps sur tout type d'appareils», précise Gérard Geiser.
Plus d'informations: www.ne.ch/portailstatistique

«Nous devons convaincre nos nouveaux arrivants de rester»

L'année 2023 est particulièrement positive pour le service de Roland Nötzel, «Monsieur Domiciliation». Interview.

Roland Nötzel occupe le poste de «Monsieur Domiciliation» depuis 2021. Un rôle unique en Suisse. Depuis sa nomination, les chiffres du recensement cantonal neuchâtelois sont passés du rouge au vert. Pour autant, les défis restent selon lui nombreux.

Comment percevez-vous les résultats démographiques positifs de l'année 2023?

Les résultats sont très satisfaisants et consolident la pertinence de notre travail. Mais les changements profonds n'arrivent pas du jour au lendemain. Les défis restent nombreux, en raison du caractère multifactoriel de la démographie. Les envies de tout un chacun ainsi que le vieillissement de la population sont hors de notre portée. Il faut également rester humbles, car nous sortons d'une période difficile marquée par les soldes négatifs.

Les augmentations démographiques de ces trois dernières années coïncident avec les ambitions de votre politique de domiciliation. Quelles ac-

tions concrètes ont permis d'atteindre de tels niveaux?

La sortie de cette spirale négative s'imposait. Perdre de la population résidente équivaut à un appauvrissement pour la région, des rentrées financières en moins pour le canton, les commerces, les entreprises. Nous ne souhaitons pas forcément dépasser la croissance démographique nationale. Mais c'est clair qu'il faut maintenir le cap, car une politique publique efficace passe par des rentrées d'argent suffisantes.

Comment dopez-vous l'attractivité de la région?

Nos démarches contribuent à la responsabilisation sociale des entreprises. Je m'explique. La longévité d'un employé au sein d'une entreprise dépend en partie de son cadre de vie et de la qualité de sa bonne intégration dans celui-ci. C'est pourquoi l'accompagnement sur mesure pour son installation démarant déjà lors du processus de recrutement favorise un ancrage dans l'entreprise et le canton, tout en rassurant les nouveaux arrivants. Il est im-

portant de rester en contact encore quelque temps après leur emménagement. La stratégie paie, car le bouche-à-oreille fonctionne de mieux en mieux.

Est-ce que cela passe aussi par une incitation à la natalité?

Si la France penche plutôt pour une politique nataliste avec le «réarmement démographique», ce n'est pas notre cas. Ici, il s'agit de mettre en avant la qualité de vie agréable pour les familles grâce à la proximité entre nos régions, les zones urbaines et de forêt, les possibilités de formation, le projet d'école en continu, etc. Le Canton de Neuchâtel a réalisé de grandes réformes fiscales ces dernières années pour réduire les charges. Nous poursuivons ces efforts et osons mettre en avant nos qualités, notamment avec le slogan «Neuchâtel, un canton à vivre».

En 2023, La Chaux-de-Fonds enregistre un solde positif et les Montagnes connaissent une hausse de 1,67%. Com-



Selon Roland Nötzel, «les défis restent nombreux, en raison du caractère multifactoriel de la démographie». ARCHIVES LUCAS VUITEL

ment explique-t-on ces chiffres?

Nous avons cofinancé certains projets communaux. La Chaux-de-Fonds a, par exemple, instauré des guichets d'accueil pour les nouveaux arrivants. L'humanisation des procédures de bienvenue a beaucoup plu. Ce projet pilote pourrait être

appliqué dans d'autres communes. En outre, la solidité du tissu économique et le cadre géographique convainquent: je constate que les jeunes générations se rendent compte de l'importance de la qualité de vie et ont plus à cœur les questions de durabilité et de proximité au lieu de travail.

Comment envisagez-vous l'avenir?

Dans ce domaine, le relâchement rime avec le recul du travail effectué jusqu'à présent. Nous devons convaincre nos nouveaux arrivants de rester: je ne risque pas d'être au chômage de sitôt (rires). JMO

Des démarches inédites pour intégrer les Ukrainiens

Les services de l'intégration sociale ont dû faire preuve d'innovation pour les ressortissants ukrainiens. Explications.

Les ressortissants ukrainiens établis dans le canton de Neuchâtel depuis plus d'un an font leur grande entrée dans les statistiques cantonales (+982). Ils devançant la hausse du nombre de Français (+641) et, avec 1107 habitants, deviennent la sixième communauté étrangère du canton, derrière les Kosovars (1278). L'arrivée massive de réfugiés en provenance d'Ukraine au début du conflit a requis des démarches inédites de la part des services de cohésion sociale. «Il a fallu mettre sur pied des cours de français, des gardes d'enfants et des structures d'insertion socioprofessionnelle du jour au lendemain. Des familles neuchâteloises ont accueilli des familles ukrainiennes. Nous étions dans l'expérimentation», explique Grégory Jaquet, chef du Service de la cohésion multiculturelle du canton (Cosm).

développé les guichets d'accueil», poursuit-il. Les villes, où vivent en grand nombre les personnes de nationalité ukrainienne, ont dû ajuster leurs mesures. A Neuchâtel, la soirée des nouveaux habitants au temple du Bas est désormais traduite en russe et en ukrainien.



«Nous avons ajusté le dispositif pour leur permettre d'accéder à une autonomie.»

GRÉGORY JAQUET
CHEF DU SERVICE DE LA COHÉSION
MULTICULTURELLE DU CANTON (COSM)

«La Ville prend des initiatives pour solidifier l'ancrage des personnes issues de la migration», explique Thomas Facchinetti, conseiller communal chargé de la cohésion sociale. Les fêtes des voisins de leur quartier et des soirées spéciales à leur attention sont également organisées. A La Chaux-de-Fonds, qui ac-

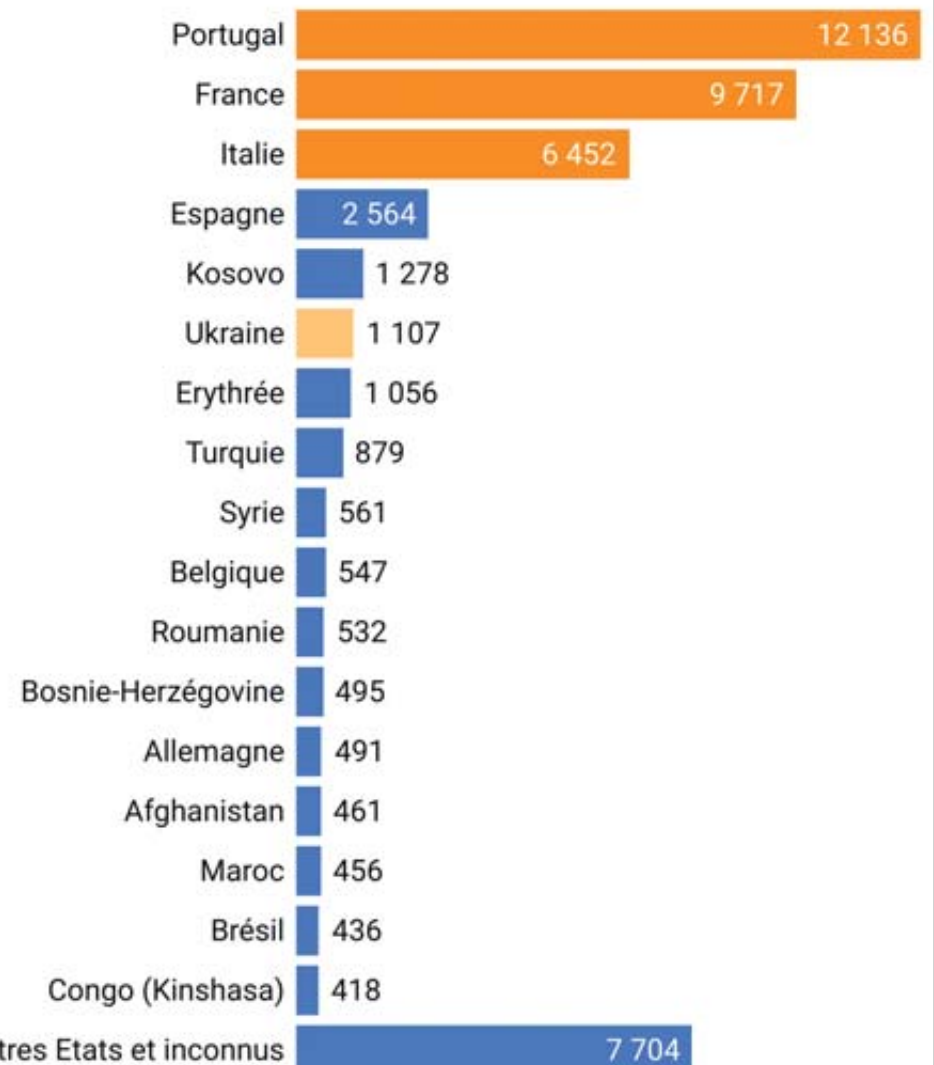
cueille 454 Ukrainiens nouvellement comptabilisés, le service d'intégration a organisé une séance d'information collective spécifique à leur intention en novembre dernier. Des guichets d'accueil pour les nouveaux arrivants sont également à leur disposition.

Des politiques d'intégration pour tous

En 2023, la part de la population neuchâteloise issue de la migration (nationalités étrangères, permis B, C, I et permis F, L, S dès 12 mois) s'élève à 26,54%. A l'échelle cantonale, le Cosm prend ses propres dispositions de soutien aux collectivités étrangères. «Neuchâtel considère que l'intégration est une tâche de l'Etat depuis une trentaine d'années. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à soutenir les projets amenés par ces communautés pour créer de l'interculturalité. Par exemple, nous accompagnons depuis de longues années la fête de la terre de la communauté tamile», détaille Grégory Jaquet. La communauté portugaise reste la première du canton, suivie de loin par les Français et les Italiens. JMO

Les ressortissants ukrainiens gonflent les statistiques de la population

Population neuchâteloise au 31 décembre 2023 par nationalité



Graphique: Pôle créatif - ESH • Source: Service de la statistique - RCP • Créé avec Datawrapper